

CONTRAT DE PANIERS HEBDOMADAIRES

Contrat d'engagement du 7 Mai 2024 au 14 Janvier 2025

entre :

L'adhérent :

Nom : _ _ _ _ _
Prénom : _ _ _ _ _
Adresse : _ _ _ _ _
_ _ _ _ _
_ _ _ _ _
Tél : _ _ _ _ _
Courriel : _ _ _ _ _

et le producteur :

La Ferme des Prés - BURRI Marc
Adresse : 6, rue des Prés – 70120 Theuley
SIRET : 804.415.990.00014
Tél : 06.87.06.00.96
Courriel : burri.m@gmail.com
Site web :
<https://www.facebook.com/fermeburri>
<https://lafermedespres.jimdofree.com/>

1) Objet

Le présent contrat a pour objet la fourniture et la livraison hebdomadaire par le producteur à l'adhérent d'un panier de fruits et légumes ou d'œufs **produits selon les règles de l'agriculture biologique**. Les légumes sont frais, de saison, diversifiés, cultivés sans produits de synthèse. La composition et le poids du panier sont déterminés par les saisons et les récoltes du producteur. La valeur réelle du panier est variable chaque semaine, en fonction de la production du moment, mais en moyenne sur l'année, le prix du panier est respecté.

2) La Défense de l'Agriculture Paysanne

La contractualisation d'un contrat entre l'adhérent et le producteur s'inscrit dans une démarche de maintien et de développement d'une agriculture paysanne sur le territoire.

- L'adhérent a lu et adhère à la [charte des AMAP](#)

3) Durée du contrat et livraison

Le présent contrat s'étend sur 36 semaines, du **7 Mai 2024 au 14 Janvier 2025** inclus.

La livraison est effectuée dans un lieu défini par le producteur :

- A Gray, tous les Mardi à partir de 17h45,
 A Champlitte, tous les Mardi de 18h à 19h,
 A Dampierre-sur-Salon, tous les Jeudi à 15h,
 A Theuley, tous les Jeudi de 17h30 à 19h30.

4) Panier de Légumes/Fruits

L'adhérent choisi entre 2 formules (cochez la formule souhaitée) :

- Petit Panier à 12 € par semaine sur 36 semaines soit 432 €, en 3 règlements de 144€.
 Grand Panier à 20 € par semaine sur 36 semaines soit 720 €, en 3 règlements de 240€.

5) Contrat œufs

Les œufs sont issus de la ferme, garanti "extra frais", c'est à dire moins de 9 jours après ponte, agréée code d'élevage **0FR7005** auprès des services compétents du département.

L'adhérent choisi entre 2 formules (cochez la formule souhaitée) :

- ½ Douzaine d'œufs à 2,70 € sur 36 semaines soit 97,20€, en 3 règlements de 32,40€.
 1 Douzaine d'œufs à 4,80 € sur 36 semaines soit 172,80€, en 3 règlements de 57,60€.

6) Conditions de règlements

Chaque règlement correspond au tiers de la prestation et correspond à 12 semaines de livraison. **3 chèques** sont demandés à la signature du contrat. Le 1^{er} sera encaissé en Mai, le 2nd en Août et le dernier en Novembre.

7) Vacances

Occasionnellement, l'adhérent pourra annuler la livraison de son panier en ayant pris soin de prévenir le producteur **au moins une semaine à l'avance** (par ex. pour les vacances). En compensation, l'adhérent recevra, dans les semaines suivant son retour, un panier supplémenté qui contiendra des légumes complémentaires et occasionnellement des produits bio provenant d'autres fermes locales (jus, confitures, etc.)

8) Démission

La démission d'un adhérent est possible en cours de saison, sous réserve d'accord préalable avec le producteur.

Établi à, le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

N° des chèques émis:

Banque: